

## Préavis de grève du 3 avril

À l'appel de la fédération du spectacle CGT, une journée d'action est organisée le 3 avril pour dénoncer la dégradation de la situation dans notre secteur d'activité.

À France Télévisions la CGT appelle le personnel à se mobiliser

- pour un véritable plan de développement de l'audiovisuel public en région sans dégradation des métiers et des conditions de travail ;
- pour l'abandon du funeste projet de déménagement de l'antenne de Paris île de France au Siège de l'entreprise, première étape de la restructuration en cours ;
- pour le retrait du plan de destruction de 1000 emplois d'ici 2022 qui s'accompagnera inéluctablement de l'abandon de nos missions (France Ô, France 4, soir 3, Thalassa...);
- pour le maintien du régime spécifique d'assurance chômage pour les intermittents, à nouveau menacé.

À cette fin, la CGT de France Télévisions dépose un préavis de grève pour le **3 avril à compter de 0h00 et pour une durée de 24h**. Elle appelle les personnels à se joindre aux différentes actions revendicatives organisées sur l'ensemble du territoire.

Paris, le 27 mars 2019

Pour la CGT France télévisions



Pierre Mouchel,  
Délégué syndical central

*Remis en main propre  
avec les réseaux d'usage  
le 27/03/19 à 15h30*



francetélévisions  
Stéphane CHEVALLIER  
Directeur du Dialogue C.